

Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le mardi 4 décembre 2018 à la Salle des Fêtes de la Chancellerie, sous la présidence de M. Pascal TINAT.

Le compte-rendu de la séance précédente est validé. Mais M. Bizeau souligne que des points restent en suspens. Les conseillers souhaitent que les noms des présents et des absents soient précisés et qu'un procès-verbal soit rédigé plutôt qu'un compte-rendu. Monsieur TINAT rappelle qu'il s'agit d'un compte-rendu, comme pour chaque Conseil de Quartier.

M. Tinat énumère les points suivants :

Vitesse route de Saint Michel : la chicane actuelle ne respecte pas les consignes de sécurité vu l'endroit où elle est placée. Il y a eu des expériences plus positives comme les chicanes en quinconce sur la route Asnières qui ont vraiment permis la réduction de la vitesse.

Synthèse vocale sur les feux tricolores au croisement de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue de Turly : la proposition, transmise aux services, est à l'étude. La programmation se fait systématiquement à chaque changement de feux.

Suppression des bornes non réglementaires rue Arthur Rimbaud : si nécessaire remplacement par des potelets anti-stationnement aux normes. L'aspect réglementaire est actuellement en cours de vérification par rapport à la largeur des trottoirs.

Aménagement d'un quai de bus rue Franz Léhar.

Réfection des trottoirs rue de Turly : en attente de chiffrage par les services dans le cadre du NPRU. La programmation du secteur NPRU n'a pas encore été déterminée. L'assemblée exprime une volonté de globalité et de cohérence du projet.

Aménagement d'une zone de stationnement rue de Turly : en cours d'étude. Serait réalisée en même temps que la pose de ralentisseurs, avant et après la zone de commerces, prévue pour le 1^{er} semestre 2019.

Réalisation d'une zone réglementée à 30 rue de Turly : se fera en même temps que la pose des ralentisseurs. Un membre évoque que, au vu des textes, les ralentisseurs déjà posés ne sont pas réglementaires. M. Tinat est dubitatif mais va quand même se renseigner.

Pose de panneaux clignotants annonçant les écoles : les panneaux clignotants lumineux annonçant les traversées piétonnes ne sont pas conformes aux préconisations de la signalisation routière car, si d'un côté ces panneaux augmentent la vigilance sur les traversées, ils minimisent de fait les autres passages.

Demande de marquage au sol faite auprès du médiateur de la Ville afin de déterminer le stationnement rue Gaston Berger : M. Tinat fait remarquer que ce serait non réglementaire. Ce qui se fait sur le domaine privé ne peut se faire sur le domaine public.

Diagnostic en marchant : suite à la synthèse élaborée par le conseil de quartier sur la sécurité, une réunion à la Mairie aura lieu en février 2019 réunissant tous les acteurs concernés : police, bailleurs sociaux, préfecture.

M. Bizeau prend la parole pour évoquer d'autres points :

CFA : pas de réponse positive concernant le problème de stationnement. A vu avec la directrice du pôle de formation sanitaire et social pour inciter les étudiants à bien se garer entre les arbres. M. Barnier, du Conseil départemental, a accédé à sa demande de création de 80 places mais, compte-tenu de l'ampleur pris par ce pôle, il manque à nouveau des places de stationnement. A évoqué avec M. Barnier la possibilité d'achat du parking du centre commercial. Quid des étudiants du CFA qui viennent en voiture ?

Sécurité des bâtiments à Bourges :

1) une requête a été déposée auprès de la mairie concernant la fissure sur un des pilastres du pont SNCF rue de la Fourchette. Un courrier a été transmis à la SNCF qui n'a pas donné réponse. Compte-tenu du risque existant, il faut relancer ;

2) concernant la Halle au Blé, à l'intersection de la rue Paul Commenge et du boulevard de Juranville, le mur est désolidarisé. Une requête a été faite auprès de Castor+.

Cap Nord : L'assemblée alerte une nouvelle fois sur la dégradation tant sur le plan commercial que sécuritaire de ce site. Sa rénovation règlera-t-elle ce problème d'insécurité ?

M. Bizeau présente une association s'occupant des addictions par la mise en place d'un barnum d'informations

S'agissant de cette thématique, M. Tinat préconise d'attendre la réunion « Sécurité » en cours d'élaboration par le cabinet du Maire, à la demande de la commission.

M. Bizeau demande le compte-rendu d'une réunion CSPD qui a lieu en juin 2017. M. Tinat va se renseigner pour l'obtenir.

Formation aux 1ers secours : une personne rencontrée par M. Bizeau est susceptible de dispenser ces cours à partir de 10 personnes inscrites.

Questions diverses :

- pourquoi l'usine Rosinox, incendiée, reste-t-elle dans cet état ? D'après M. Tinat, M. le Maire reste intéressé par l'achat de ces terrains pour agrandir Comitec et a fait accélérer le dossier auprès des assurances.

- Est soulevée le problème de la fermeture des petits commerces dans le quartier.

- M. Bizeau donne une information sur une association qui aide par l'octroi de micro-crédits

- Pourquoi la gare routière ne serait-elle pas située derrière la gare ferroviaire ?

- demande de réparation des ascenseurs de la gare.

M. le Vice-Président clôt la séance à 19 h 30. Les lieux et date de la prochaine séance seront communiqués ultérieurement.